

# Thiais magazine

N°115

INFORMATIONS SUR LA VILLE DE THIAIS (F-94320)

[www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr)



[www.facebook.com/villedethiais](https://www.facebook.com/villedethiais)

## Intempéries météorologiques à Thiais

le Maire a obtenu du  
Ministre de l'Intérieur  
la reconnaissance  
de catastrophe naturelle

### Jeunesse

la Ville forme les 13/25 ans  
au baby-sitting

### Photorama

ça s'est passé à Thiais  
ces dernières semaines...



## COMMENT OBTENIR SON ATTESTATION DE VACCINATION CERTIFIÉE ?



Lors de la consultation, demandez votre attestation au professionnel de santé vous ayant vacciné.



Sur internet, de façon autonome et sécurisée, sur le site : <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>



### ET SI JE NE PEUX PAS ME CONNECTER À INTERNET ?

- Vous pouvez récupérer votre attestation à l'occasion d'une consultation chez votre médecin, infirmier ou sage-femme, ainsi qu'en pharmacie.
- Vous pouvez aussi vous faire aider en vous rendant dans un espace France services près de chez vous.

ameli.fr



## L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

**01 84 04 05 44**

Tour Europa, Boulevard de l'Europe  
94320 Thiais



[petits-fils.com](https://petits-fils.com)

## Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Réseau national spécialiste du grand âge et du handicap.  
14 ans d'expertise dans le maintien à domicile.

## MAINTIEN À DOMICILE

PERSONNEL  
QUALIFIÉ & FORMÉ

DIMENSION HUMAINE  
& SERVICE PERSONNALISÉ

INTERVENTIONS  
24H/24 & 7J/7

VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE

VIE QUOTIDIENNE

ACTES ESSENTIELS DE LA VIE

RETOUR D'HOSPITALISATION

AIDE ADMINISTRATIVE

GARDES NON MÉDICALISÉES



Votre agence Senior Compagnie à Villeneuve-le-Roi



5 rue Hippolyte Caillat - 94290 Villeneuve-le-Roi

Tél. : 01 43 98 98 23 - [coordinatrice94@senior-compagnie.fr](mailto:coordinatrice94@senior-compagnie.fr)

\* Dans les conditions posées par l'art. 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation. Mammy du Bois Joli - R.C.S. 835 155 409 - N°SAP835155409



[www.senior-compagnie.fr](https://www.senior-compagnie.fr)



## Vendez en viager en toute tranquillité !

- ✓ S'assurer de revenus complémentaires.
- ✓ Une retraite plus confortable.
- ✓ Une garantie assurée.

**immo**viager

**0 805 65 20 21** Service & appel gratuits

[www.immoviager.net](https://www.immoviager.net)



OHLACOM.FR - THIAIS

Notre partenaire :



# édito



## UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE L'ESPOIR

Vous le savez, le 30 juin est la date arrêtée par les autorités pour fixer la fin des contraintes imposées par la crise sanitaire.

Pendant de longs mois, nous avons vécu différemment, difficilement, et nous émergeons avec l'espoir de retrouver une vie normale.

Nous avons fait face et je tiens à remercier les services de la Ville, les associations, les bénévoles qui ont permis de tenir bon en prenant toutes les dispositions utiles.

Une nouvelle page s'ouvre, que l'on espère durable.

Pendant cette période, nous avons pris toutes les dispositions pour protéger les Thiaisais, acheter et distribuer des masques, organiser la garde des plus jeunes, ouvrir les écoles, permettre les révisions des examens et faciliter la vaccination de tous ceux qui remplissaient les conditions...

Faute d'avoir pu utiliser les gymnases et les équipements sportifs, nous avons externalisé, autant que possible, la pratique sportive et les activités ludiques pour permettre la continuité de la vie quotidienne.

Bref, nous nous sommes adaptés en permanence.

Nous avons été réactifs à la suite des orages violents que nous avons subis très récemment et j'ai immédiatement demandé au Préfet le classement de la ville en état de catastrophe naturelle pour permettre l'indemnisation des dégâts occasionnés aux particuliers comme ceux subis par les services publics de la ville.

L'arrêté du Ministère de l'Intérieur portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour Thiais a été signé le 30 juin dernier.

Les Thiaisais concernés par un sinistre peuvent constituer un dossier et le transmettre à la mairie tout en saisissant aussi leur assurance.

L'été est là et les manifestations culturelles sont de retour. Nous préparons déjà la rentrée avec nos rendez-vous habituels : le forum des activités thiaisennes, sans oublier la fête du Jardinier amateur et une reprise des spectacles qui ont été soit reprogrammés soit décidés pour la nouvelle saison culturelle.

Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous puisse profiter des temps qui viennent dans la sécurité, l'harmonie et le bien-être retrouvés.

Que ces vacances soient un moment de respiration et de libération pour tous et que vos projets longtemps différés puissent enfin se réaliser.

**RICHARD DELL'AGNOLA**

*Maire de Thiais*

*Vice-Président de la Métropole du Grand Paris*

# Salon régional d'art photographique

2021



Du 22 juin au 27 août 2021  
Entrée libre



+ d'infos  
<https://www.focale50.fr>

+ d'infos  
<https://www.ville-thiais.fr/>  
01 48 92 42 42



thiais  
à 23h30  
**mercredi**  
**14 juillet 2021**  
place du Général Leclerc  
FEU D'ARTIFICE  
EN MUSIQUE  
LES TUBES DE 2021

thiais  
SPORT • CULTURE • LOISIRS  
SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021  
**FORUM**  
**DES ACTIVITES**  
**THIAISIENNES**  
PALAIS OMNISPORTS DE THIAIS  
10H/18H • ENTRÉE LIBRE

+ d'infos : [www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr) • 01 48 92 42 58

**MERCI**  
**DE DÉPOSER DANS**  
**LE BAC JAUNE**  
**EN VRAC**

BOUTELLES ET  
FLACONS EN  
PLASTIQUE

BRQUES  
ALIMENTAIRES

PAPIERS

EMBALLAGES  
EN CARTON

EMBALLAGES  
MÉTALLIQUES

JETONS - / TRIONS +

# sommaire



Thiais magazine **115** avril/mai/juin/juillet 2021

## Dossier

Ça s'est passé  
à Thiais

p 6-11



12

## 12-25 Au fil des jours

actualités	12
jeunesse	22



22

## 26-40 Activités

sportives	26
culturelles	31
découvertes	40



26

## 41-42 Vie thiaisiennne

vie pratique	41
tribune libre	42



31



40

Rédaction : Service de la Communication de l'hôtel de ville de Thiais

Photo de couverture : Ville de Thiais/Toufik Oulmi -

Photos des pages intérieures : Ville de Thiais - Raphaël Fournier - Toufik Oulmi - Henri Perrot - Archives



Thiais magazine : BP 141 - 94321 Thiais Cedex - ☎ 01 48 92 42 42

[www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr) - [contact@ville-thiais.fr](mailto:contact@ville-thiais.fr)

Publicité : au support

Réalisation / Impression : RAS Imprimerie - Villiers-le-Bel - ☎ 01 39 33 01 01

Cet ouvrage a été imprimé à 16 000 exemplaires.



Ville de Thiais

Ville de Thiais

[www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr)

Thiais magazine avril/mai/juin/juillet 2021 **5**



# Ça s'est passé à Thiais ces dernières semaines

**11 mars 2021**

Richard Dell'Agnola et les adjoints Dany Beucher et Caroline Ossard se sont rendus à la résidence de l'Espérance présenter leurs vœux à Christiane Gilquin qui fêtait son centième anniversaire.



**Les 6 mars, 3 avril et 1<sup>er</sup> mai 2021**

Le centre de loisirs Lionel Terray était transformé par la Ville en « vaccinodrôme » avec la complicité des agents du CCAS, à la demande de l'Agence Régionale de Santé.



**20 mars 2021**

Le centre de loisirs Lionel Terray était transformé par l'Agence Régionale de Santé en centre de dépistage anti-COVID avec le soutien des agents municipaux qui ont assuré la mise en place et de ceux du CCAS pour l'accueil.



**Du 19 au 23 avril 2021**

Le service Jeunesse organisait des séances de formation au baby-sitting pour les 16/25 ans. Le Maire et son adjoint chargé de la jeunesse, Nicolas Tryzna, ont assisté à la remise des certificats prévention et secours civiques de niveau 1 qui a clos cette première session réunissant 16 jeunes par petits groupes.



**21 et 22 avril 2021**

La jeune artiste de street art Olivia De Bona réalisa avec talent et imagination une fresque colorée sur le poste électrique ENEDIS situé 38/40 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.



**25 avril 2021**

Le Maire et les adjoints Dany Beucher, Virginie Leurin-Marcheix et Nicolas Tryzna déposaient une gerbe au monument aux morts à l'occasion de Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

**29 mars 2021**

Cérémonie de vote pour le prix des premières lectures à l'école élémentaire Romain Gary, dans le cadre des ateliers d'aide à la lecture « coup de pouce ».



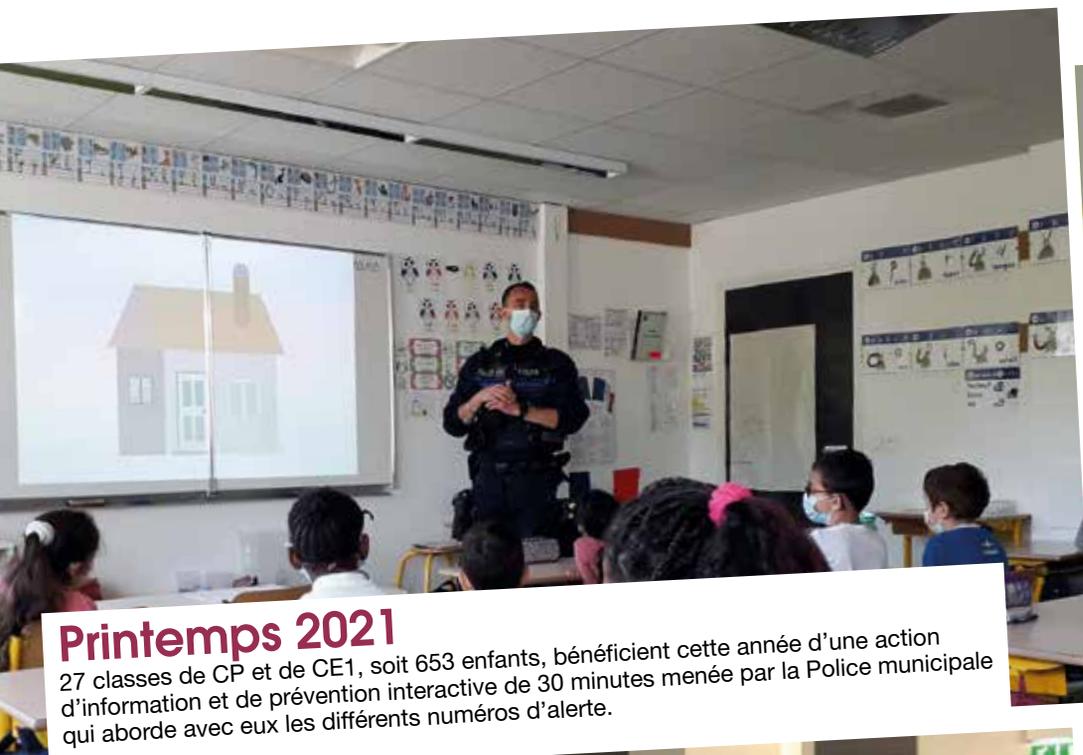
**5 mai 2021**

Les enfants qui se rendent à la médiathèque ont eu la chance de rencontrer la booktubuseuse « Audrey du souffle des mots », influenceuse littéraire, à l'occasion du festival « Thiais fête les mots » consacré à Baudelaire et Brassens.



**8 mai 2021**

Richard Dell'Agnola et les élus de l'équipe municipale commémoraient la victoire de 1945 au monument aux morts.



## Printemps 2021

27 classes de CP et de CE1, soit 653 enfants, bénéficient cette année d'une action d'information et de prévention interactive de 30 minutes menée par la Police municipale qui aborde avec eux les différents numéros d'alerte.



## Mai et juin

Pendant deux mois, près de 500 élèves des classes de CM1 ont été sensibilisés aux méfaits des incivilités et aux dangers d'internet par le commissariat de police de l'Haÿ-les-Roses.



## 8 mai 2021

Depuis le siège de l'EPA-ORSA, Richard Dell'Agnola présidait la seconde réunion publique organisée en ligne dans le cadre de la concertation sur la création de la ZAC Senia, aux côtés des architectes, de la maire d'Orly et de représentants administratifs.



## Fin mai 2021

Avec le soutien de la Ville, les dons des Thiaisais et les bénéfices réalisés lors de ventes sur leur stand à la Fête du jardinier amateur et lors du Village de Noël, les bénévoles de l'association thiaisienne Les Petits Soldats ont pu offrir un jeu d'arcade aux enfants de l'hôpital Saint-Maurice.





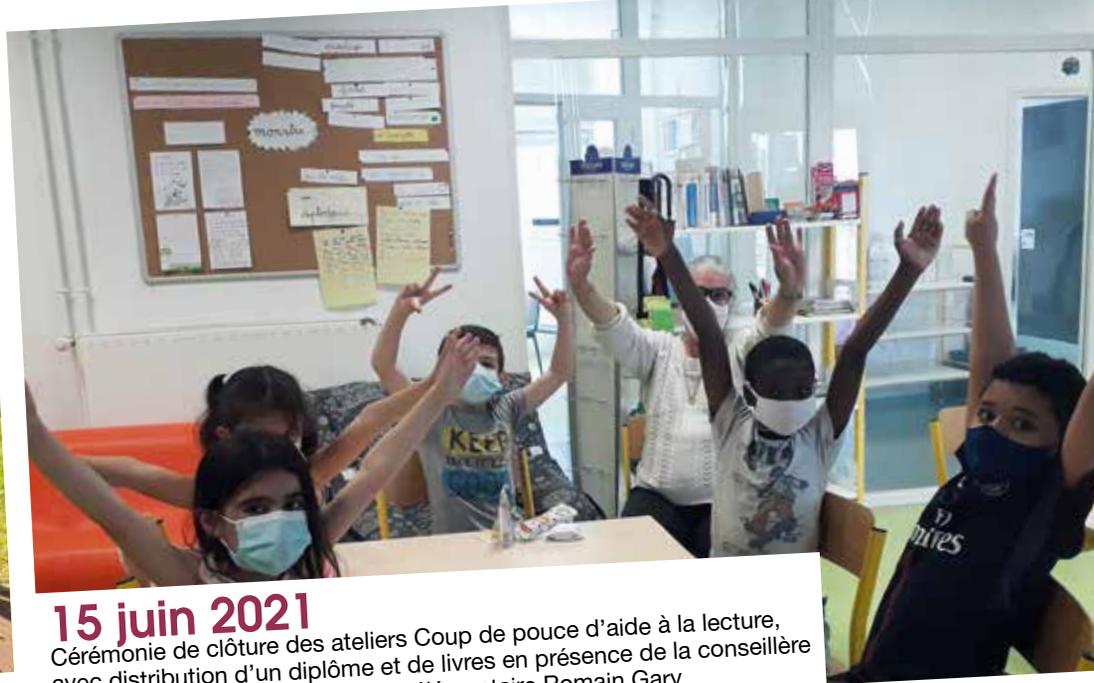
## Juin 2021

Pendant tout le mois, un groupe d'enfants scolarisés en CE1 à l'école Poullart des Places a été reçu à la résidence de l'Espérance dans le cadre d'un projet d'échanges intergénérationnels.



## 8 juin 2021

Lancement de divers ateliers d'éducation physique en extérieur pour les seniors par le CCAS.



## 15 juin 2021

Cérémonie de clôture des ateliers Coup de pouce d'aide à la lecture, avec distribution d'un diplôme et de livres en présence de la conseillère municipale Sylvie Duteil, à l'école élémentaire Romain Gary.



## 5 juin 2021

Après la formation au baby sitting organisée ce printemps par la Ville pour les jeunes Thiaisais, une quinzaine d'entre eux ont pris part à un speed dating qui leur a permis de rencontrer des familles à la recherche de baby sitter et de décrocher très vite leurs premières heures auprès des enfants.



## 18 juin 2021

Au monument aux morts, Richard Dell'Agnola avait convié les élus à la commémoration de l'appel historique à la résistance lancé le 18 juin 1940 depuis Londres par le Général de Gaulle.



## 19 juin 2021

Le Club d'Animation des Jeunes de Thiais, présidé par la conseillère municipale Sophia Salhi-Mellahi, recevait les jeunes enfants du club de lecture et d'écriture pour une remise de diplôme symbolique.



## 29 juin 2021

Les adjoints Dany Beucher et Chantal Germain, et les conseillers municipaux Aziza Ziti et Patrick Guillard remettaient, en présence de la directrice de l'Académie des arts Laurence Doré, les prix de fin d'année aux jeunes qui fréquentent l'établissement dont les professeurs ont assuré les formations en visio et en présentiel cette année.



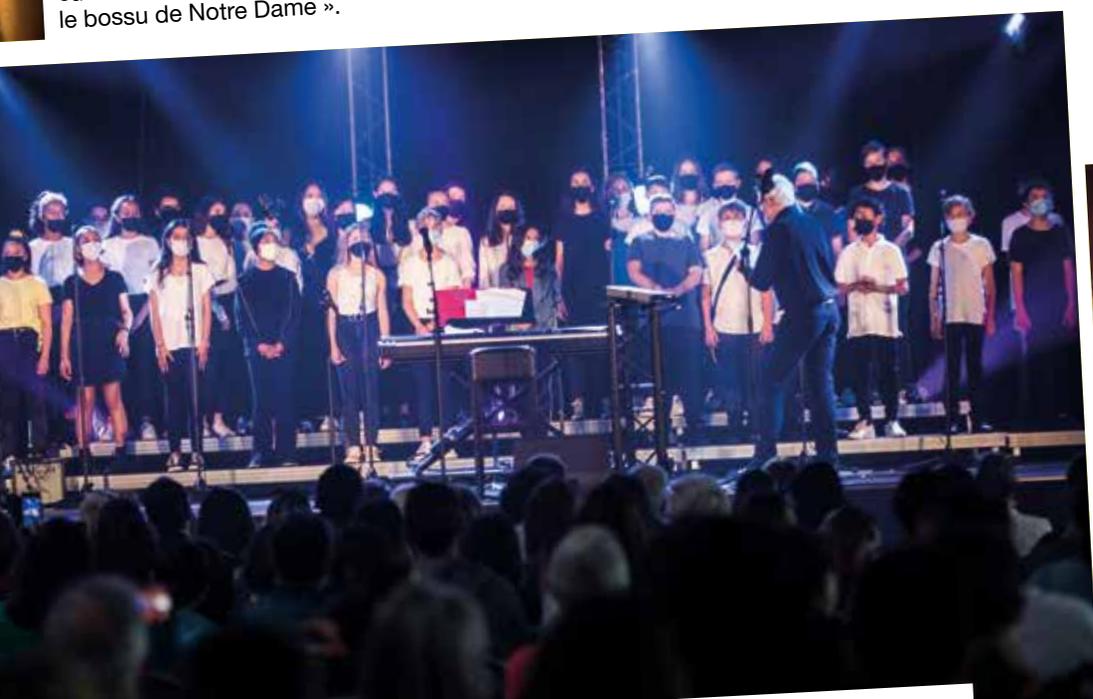
## 21 juin 2021

Les enfants des écoles étaient invités par la Ville au théâtre municipal où ils ont eu la chance d'assister à deux représentations du spectacle musical « Quasimodo, le bossu de Notre Dame ».



## 30 juin 2021

Les danseurs de l'école B-Style dirigée par Laurence Blondeau étaient sur la scène installée dans la salle polyvalente du Palais Omnisports De Thiais pour leur grand spectacle de fin d'année.



## 28 juin 2021

Concert des élèves de l'orchestre et de la chorale des classes à horaires aménagés (CHAM) du collège Paul Valéry, à la salle polyvalente du Palais Omnisports De Thiais.



## 1<sup>er</sup> juillet 2021

Cette année, c'est par téléphone que la conseillère municipale Sylvie Dona, présidente de l'Office Municipal des Sports, lançait le gala de fin d'année de l'OMS, « un grand bol d'air », devant près de 500 sportifs. Une soirée montée en un peu moins d'un mois avec la volonté et le dynamisme des professeurs.



**3 juillet 2021**

Le Maire et Virginie Leurin-Marcheix, Adjointe chargée de l'enfance et de l'enseignement, recevaient à l'hôtel de ville les enfants de CM2 pour la remise des prix de fin d'année.



**3 juillet 2021**

Le Maire et la conseillère municipale Sylvie Duteil inauguraient l'hôtel à insectes fabriquée par les élèves de la SEGPA du collège Paul Klee.



**3 juillet 2021**

Le Club d'Animation des Jeunes de Thiais proposait une série d'animations à l'occasion de la fête mondiale du jeu, au Palais Omnisports De Thiais.

# Tempête météorologique à Thiais

## le Maire a demandé au Préfet la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Samedi 19 juin, en fin d'après-midi, Thiais a été touchée par un très violent épisode pluvio-orageux : rideaux de pluie, nuages de grêle, bourrasques de vent atteignant parfois 130 km/h. Non annoncé par les services de Météo France, il a causé de nombreux dégâts dans la ville : arbres déracinés, branches cassées, inondations, toits abîmés...



Face à l'ampleur des dommages, Richard Dell'Agnola a aussitôt constitué une cellule de crise pour regrouper les informations, lister les préjudices et réunir les équipes techniques afin d'envoyer les agents sur les points de la ville les plus touchés pour sécuriser les lieux et les équipements municipaux et permettre le rétablissement de la circulation, notamment pour faciliter l'interventions des secours.

De nombreux points de voirie ont été affectés, tout comme certains bâtiments publics : écoles, Palais Omnisports De Thiais, gymnases... Chez les particuliers également, les dégâts se sont révélés conséquents.

Aussi, l'édile a aussitôt informé le préfet qu'il allait demander à l'État la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les inondations. Dès le 23 juin, la préfecture a confirmé que cette demande avait été prise en compte

et intégrée au dossier transmis à la cellule interministérielle en charge de la traiter.

Le Ministre de l'Intérieur a signé l'arrêté le 30 juin.

**Dans cette optique, le Maire invite les particuliers touchés à constituer un dossier complet (descriptions, photos, factures...) à transmettre le plus tôt possible à leur assurance, ainsi qu'à en déposer une copie à l'accueil de l'hôtel ville. La communication par mail des documents est aussi possible en utilisant le courriel : [orages@ville-thiais.fr](mailto:orages@ville-thiais.fr)**

**Bien évidemment, les services de la ville et ses fournisseurs profitent de l'été et de la vacance de nombreux bâtiments communaux pour intervenir et remettre en état le patrimoine municipal afin de rétablir son fonctionnement au plus vite pour que les Thiaisais puissent en retrouver l'usage et la fréquentation au plus tôt. ■**



## DISPOSITIFS D'INDEMNISATION DANS LE CAS DE CATASTROPHES NATURELLES

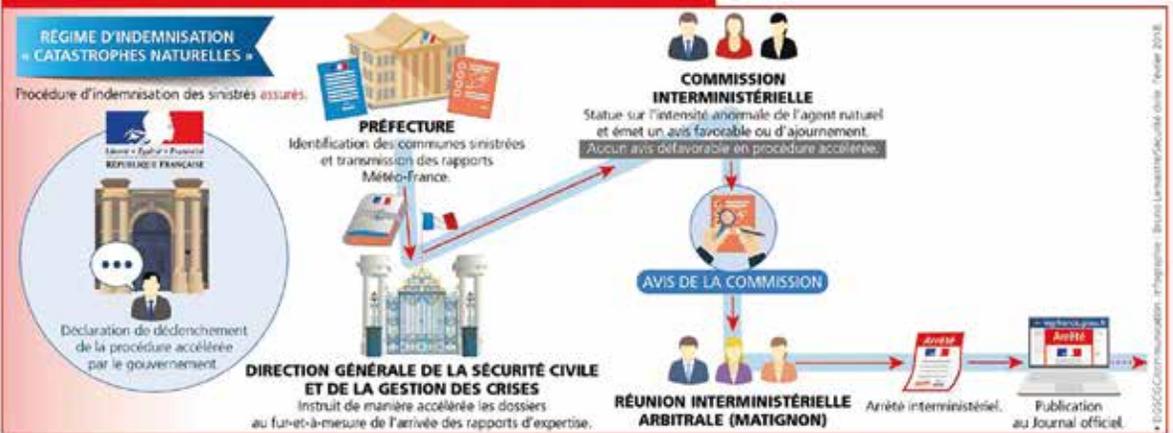
### LA PROCÉDURE ORDINAIRE.



### FONDS DE SECOURS D'EXTRÊME URGENCE

Complément financier destiné aux victimes « sans ressource et ayant tout perdu » (assurés et non assurés) en cas de catastrophe de grande ampleur.

### LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE - En cas d'extrême urgence et sur décision gouvernementale.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



## Le Maire demande au Préfet la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Suite aux violents orages du samedi 19 juin 2021, les particuliers touchés doivent constituer un dossier complet (descriptions, factures, photos...) à transmettre le plus tôt possible à leur assurance et copie en mairie. Déposez-le à l'hôtel de ville ou adressez-le par mail à : [orages@ville-thiais.fr](mailto:orages@ville-thiais.fr)

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 42



Les installations du parc de l'Europe ont été dévastées (arbres à terre, voiles trouées et déchirées, matériel de sonorisation et d'éclairage inondé...) forçant la Ville à annuler la fête de la musique qui devait s'y tenir deux jours plus tard. Les autres événements programmés cette même première semaine estivale ont quant à eux pu être reprogrammés dans la salle polyvalente du Palais Omnisports (gala de danse, festival de musique franco-américaine, remise de prix aux jeunes de l'Académie des arts, gala de l'Office Municipal des Sports...) ■



# Travaux

## une ville toujours plus belle, toujours plus accueillante

Thiais magazine fait le point sur les travaux importants qui ont été menés dans l'ensemble des quartiers ces derniers mois afin d'entretenir, d'aménager et d'embellir le patrimoine municipal pour toujours répondre mieux aux besoins et aux attentes de chacun.

- Finalisation des travaux de requalification du gymnase d'Oriola, avec la création de vestiaires accessibles aux scolaires qui le fréquentent, de locaux de stockage pour le matériel et modification du chauffage avec un nouveau système basse consommation.



- Aménagement d'un parvis arboré à l'angle avec la rue Gabriel Péri.

- Création d'une dépose-minute rue Paul-Vaillant-Couturier à proximité du nouveau centre de loisirs afin de faciliter le dépôt des jeunes enfants.



► **Poursuite des travaux de rénovation du Palais Omnisports De Thiais** (ouvert en 1994) afin d'améliorer son accessibilité à tous les publics, avec réfection du hall d'accueil et des sanitaires, changement des luminaires, traitement des façades et de la toiture pour renforcer l'étanchéité et l'isolement.



► Marquage au sol du parking de l'hôtel de ville.

► Lancement des travaux d'extension des locaux de la Police municipale afin d'accueillir dans les conditions optimum l'équipe agrandie qui assurera dès la rentrée une présence dans la ville avec des horaires de service plus larges.

► Début des travaux concessionnaires relatifs à l'eau dans le quartier de Grignon et celui de la Résistance qui se déroulent cet été.

► Programmation des travaux d'assainissement des terrains de tennis.



► **Réalisation de fresques murales à l'école Robert Schuman et à l'école Charles Péguy** par l'artiste Benjamin Gozlan et les élèves des établissements.



« Ces derniers mois, malgré quelques légers retards sur certains chantiers dus à la crise sanitaire, la Ville a poursuivi son effort d'aménagement et d'embellissement afin de rendre Thiais toujours plus belle et plus agréable à vivre. »

**Pierre Ségura,**  
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme,  
de l'action économique,  
de l'emploi et de la formation.



## un quartier qui se développe

**E**n mai, cours Sainte-Marthe, à proximité immédiate de la rue Hélène Muller où s'est ouvert récemment un supermarché de l'enseigne Intermarché, un ancien employé de la Tour d'Argent a créé la boulangerie-pâtisserie « Les Gaulois ». Par ailleurs, plusieurs professionnels de santé vont ouvrir une pharmacie, un cabinet médical, un centre dentaire et un centre ophtalmologique. Ils contribuent ainsi à la vie de ce quartier en plein développement depuis plusieurs années. ■

## Toutounet, pour respecter le cadre de vie quand on est propriétaire d'un chien

**T**hiais magazine rappelle que pour faciliter aux propriétaires de chien le ramassage des crottes de leur animal lors de leurs déplacements dans la ville, des bornes de propreté canine « toutounet » ont été installés dans les espaces publics de Thiais. Repérables à leur logo blanc sur fond vert, ces distributeurs de sacs biodégradables et compostables doivent permettre à chaque propriétaire de respecter l'environnement et le cadre de vie de tous en ramassant les déjections de leur animal pour les jeter, contribuant ainsi à la propreté de la ville. ■



## Transports

### le T9 sur les rails !

Rejoindre la capitale en transports en commun depuis Thiais sans changement, c'est désormais possible depuis la mise en fonction du T9, le 10 avril dernier.

**R**eliant Paris XIII<sup>e</sup> (porte de Choisy) à Orly-ville sur un parcours de 10 kilomètres, avec deux stations à Thiais ("Trois communes" et "Verdun-Hoche"), le tram T9 remplace le bus 183 avec une desserte plus rapide et plus efficace, ainsi qu'une fréquence de passage élevée : toutes les 5 minutes en heures de pointe.

Avec le lancement de ce nouveau mode de transport, le réseau de bus du département a évolué pour simplifier les déplacements en garantissant plus de correspondances entre bus et tramway.

**Bus 282** : Thiais - E. Levassor <> Vitry - Centre Commercial Pont de Vitry.

Correspondance avec le Tram T9 à l'arrêt Rouget de Lisle

**Bus 480** : Gare de Villeneuve-Saint-Georges <> Aéroport d'Orly. Des bus toutes les 30 minutes, toute la journée jusqu'à minuit, tous les jours de l'année

**Bus 482** : Villeneuve-le-Roi - Place Jeanne d'Arc <> Thiais - Belle Épine Sud.

Nouvel itinéraire et prolongement de la ligne jusqu'au centre commercial Belle Épine, en passant par Orly et la gare de Pont de Rungis. Des bus dorénavant le dimanche. Correspondance avec le Tram T9 à l'arrêt Orly Gaston Viens

**Bus 483** : Gare de Choisy-le-Roi <> Gare de Villeneuve-Saint-Georges.

Des bus jusqu'à 1h30 les vendredis et samedis. Correspondance avec le Tram T9 aux arrêts Rouget de Lisle et Orly Gaston Viens

**Express 191.100** : Marché International de Rungis <> Gare de Yerres.

Desserte des arrêts Sanders, N. Dentressangle, Plaine Basse à Athis-Mons en remplacement de la ligne. ■

+ d'infos : ☎ 0 800 08 12 06 (du lundi au samedi, de 6h à 20h - appel gratuit) [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr)

# de nouveaux agrès et des jeux dans les parcs municipaux

**V**ous avez envie de passer un bon moment en famille en plein air ? Cela tombe bien : la plupart des parcs municipaux de Thiais accueille une aire de jeux spécialement conçue pour les enfants, et des agrès pour pratiquer en individuel ou à deux une multitude d'activités sportives en plein air (parc André Malraux, les Terrasses du soleil). D'ici fin juillet, la ville aura terminé l'installation de nouvelles structures pour compléter et diversifier l'offre.

## Espace Grignon

Situé le long du terrain multijeu (foot/hand), un nouveau parcours du combattant mixé avec un une station de crosstraining. À proximité, une aire de jeux pour enfants, avec notamment une passerelle boudin et un filet-araignée à escalader...



## parc de l'Europe

Création d'une aire de jeu multifonction de près de 300 m<sup>2</sup> pour enfants, avec des jeux sur ressort, un turbophone, un toboggan, des jeux thématiques... Installation d'une aire de fitness avec des agrès individuels (vélo elliptique, patineur, vélo semi-allongé avec recharge USB), un banc combiné abdos-lombaires, une double barre de traction, un work bench (dips/ pompes...) et une station MIX workout.



# Environnement

## qualité de l'air et cadre de vie

Thiais s'engage auprès de la Métropole du Grand Paris, dont le Maire est vice-président, pour améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie.

La ville de Thiais participe à la mise en place de la deuxième étape de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) métropolitaine, à l'intérieur du périmètre de l'A86, adoptée par le Conseil de la Métropole du Grand Paris le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Une démarche qui vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les métropolitains.

À l'instar des communes incluses à l'intérieur du périmètre de référence, Thiais doit répondre à une urgence sanitaire et climatique. En effet, si la qualité de l'air tend à s'améliorer depuis quelques années dans notre métropole, la situation y reste particulièrement préoccupante en raison des dépassements réguliers des seuils réglementaires des polluants tels le dioxyde d'azote et les particules, notamment sur le territoire métropolitain. En 2019, Airparif, l'Association agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en Île-de-France, évaluait à 400 000 métropolitains respirant un air très pollué. 6 600 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire métropolitain selon l'agence Santé Publique France. Plus globalement, la France a été condamnée en octobre 2019 par la Cour de justice de l'Union Européenne pour avoir dépassé de manière systématique et persistante la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le 10 juillet 2020, le Conseil d'État a ordonné au gouvernement de prendre des mesures pour réduire la pollution de l'air dans neuf zones en France, dont la Métropole du Grand Paris, sous astreinte de 10 millions d'euros par semestre de retard. Le 30 octobre 2020, la Commission Européenne a saisi la Cour de justice de l'Union Européenne d'un recours contre la France relatif à la mauvaise qualité de l'air due à des niveaux élevés de particules (PM10).

**Aussi, la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 rend désormais obligatoire l'instauration d'une Zone à Faibles Emissions mobilité dans les collectivités et intercommunalités ne respectant pas les normes de qualité de l'air.**

Dans ce cadre, la Métropole du Grand Paris, faisant partie des zones identifiées, a d'ores et déjà mis en place la première étape de cette mesure depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

En mars dernier, une consultation citoyenne publique portant sur le renforcement de la ZFE métropolitaine existante a été engagée en ligne par la Métropole du Grand Paris et, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés sont désormais interdits à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, y compris sur le boulevard périphérique et dans les bois de Vincennes et de Boulogne.



RESPIREZ, VOUS ÊTES  
DANS UNE ZONE À FAIBLES  
EMISSIONS !

Au 1<sup>er</sup> juin 2021, les véhicules polluants ne seront plus autorisés à circuler à l'intérieur de l'A86 :



[www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr](http://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr)

**Jusqu'à 19 000 € d'aides cumulées pour l'achat d'un véhicule propre neuf.**

La ZFE vise à accélérer le renouvellement du parc de véhicules roulants avec des étapes progressives vers un parc entièrement « propre » programmé en 2030. Cela se fait grâce à l'accompagnement des professionnels et des particuliers, notamment pour les plus modestes. L'accès aux aides financières est facilité grâce au guichet unique ([www.primealaconversion.gouv.fr](http://www.primealaconversion.gouv.fr)) et le site d'information associé ([www.jechangemavoiture.gouv.fr](http://www.jechangemavoiture.gouv.fr)). En effet, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, il est possible de déposer un dossier unique de demande de subvention concernant les aides de l'État et de la Métropole du Grand Paris, et bénéficier d'une aide allant jusqu'à 19 000 € pour l'achat d'un véhicule propre neuf et jusqu'à 12 000 € pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion, incluant la surprime ZFE de 1 000 €.

La ZFE doit aussi être un accélérateur au développement des transports en commun et des mobilités alternatives avec, entre autres, le plan vélo métropolitain, Vélib' Métropole, ou encore le déploiement de 5 000 bornes de recharges Métropolis d'ici à 2022. La mise en place de la ZFE se traduira par une réduction des nuisances sonores, une amélioration de la qualité de vie et une plus grande attractivité du territoire, des bénéfices qui s'étendront bien au-delà de l'A86. ■

+ d'infos : [www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr](http://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr)

# Élections départementales

## l'adjoint au Maire de Thiais Nicolas Tryzna élu conseiller départemental

À l'issue du second tour des élections départementales, le 27 juin dernier, l'adjoint au Maire de Thiais Nicolas Tryzna a été élu conseiller départemental et nommé vice-Président lors de la séance qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet. Il continuera de siéger au sein de l'assemblée, mais dorénavant au sein du groupe majoritaire. ■



### Résultats à Thiais

Patricia Korchef-Lambert - Nicolas Tryzna (LR) : 64,4 %.

Laurence Le Souffaché - Bruno Roux (Gauche VDMEC) : 35,1 %.



(à l'exclusion des conciliations sans suite).

### Qu'est-ce que la conciliation ?

Une évolution de la justice vers un monde apaisé : la conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

• Un passage obligé lorsqu'un litige surgit : à moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 euros ou lorsque la nature du litige l'impose (exemple : bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

## Services un conciliateur de justice au CCAS

### 6 bonnes raisons de tenter la conciliation

- Rapide
- Gratuit
- Confidentiel
- Droits préservés
- Accord officiel
- 51 % de taux de réussite, toutes affaires terminées confondues

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

### Conflits concernés

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

### Comment saisir le conciliateur

Sur rendez-vous, qui se déroulera dans les locaux du CCAS (7 rue Chèvre d'Autreville) le dernier mardi de chaque mois de 14h à 17h : contactez le CCAS au ☎ 01 48 92 42 81. Vous pouvez aussi le saisir par courriel : [bernard.aufort@conciliateurdejustice.fr](mailto:bernard.aufort@conciliateurdejustice.fr) ■

## CCAS

## la Corse pour les seniors

Le Centre communal d'action sociale de Thiais organisera cet automne un voyage en Corse du sud réservé aux seniors (à partir de 60 ans) de la ville. Il se déroulera du samedi 18 au samedi 25 septembre 2021. Les participants seront hébergés dans un hôtel-club à Porticcio. De nombreuses excursions sont prévues. Pour profiter des dernières places disponibles, contactez le CCAS :

☎ 01 48 92 42 87. ■

# Canicule

## en cas de fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes !

Dans le cadre du dispositif de prévention « canicule », la commune de Thiais est amenée à prendre un certain nombre de mesures jusqu'au 31 août 2021.

### Recenser les plus fragilisés

Votée après la canicule de 2003, la loi du 30 juin 2004 (suivie du décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004) confie au Maire la charge de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap isolées à leur domicile. L'inscription est faite uniquement sur demande de la personne ou effectuée par un tiers en accord avec la personne vulnérable. Les informations transmises sont enregistrées sur un registre confidentiel : en cas d'alerte canicule décrétée par la Préfecture, une vigilance accrue sera observée.

### Qui peut s'inscrire ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile.  
 Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.  
 Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

### Comment s'inscrire ?

Contactez le CCAS au ☎ 01 48 92 42 89 ou téléchargez le formulaire sur le site de la ville ([www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr)).

### Informations utiles en cas d'un épisode de chaleur extrême

- ▶ Canicule info service au ☎ 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- ▶ Infos météo à consulter à la télévision ou à la radio, au quotidien

### Quelques conseils avisés :

- ▶ Buvez de l'eau le plus souvent possible.
- ▶ Prenez une douche ou humidifiez-vous le corps à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette.
- ▶ Fermez les volets et évitez de sortir aux heures chaudes.
- ▶ Préférez les promenades le matin tôt ou en fin d'après-midi, tout en veillant à avoir toujours avec vous une bouteille d'eau et un chapeau.

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 89



# Vacances

## partir l'esprit tranquille

Cet été, comme lors de chaque période de congés scolaire, la Police municipale de Thiais participe à l'opération « Tranquillité vacances » qui permet aux particuliers de demander la surveillance de leur domicile durant leur absence pour congés. Ainsi, des patrouilles sont organisées pour passer vers votre domicile et vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

N'hésitez pas à remplir le formulaire en ligne sur le site Service public, puis à le déposer à la Police municipale avec une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture électricité, dernier avis d'imposition...). ■

+ d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliersvosdroits/R41033>

# Concours d'illuminations et de décorations de Noël

## et les gagnants sont...

Répondant à l'invitation de la municipalité, de nombreux Thiaisais ont pris part au concours d'illuminations et de décorations de Noël organisé pendant les fêtes de fin d'année. Le jury a constaté une vraie qualité des créations et, le 6 mars, les gagnants ont été félicités par le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint, Dany Beucher. Avec leur diplôme, les heureux lauréats ont aussi reçu des lots surprises, dont des bons d'achat Leroy Merlin.



### CATÉGORIE « MAISON »

1<sup>er</sup> prix : Marie SÉBERT • 2<sup>e</sup> prix : Didier POLICCI • 3<sup>e</sup> prix : Patrick GABON

Prix d'encouragement : Thomas ALENGRIN • Celia BACCHIOLELLI • Philippe BOISSONNADE • Claude BOURHIS • Danielle DA ROLD • Valérie GRAL • Corinne LAMARRE • Francine MARTEIL • Françoise MERCIER • Christiane PELARDA • Jocelyne PFAU • Michel RAISON • Bérengère REA • Bernard TESSIER • Virginie TIBERIO • Nunziato VOLANTE.

### CATÉGORIE « BALCON, FENÊTRES, TERRASSE SANS JARDIN »

1<sup>er</sup> prix : Thomas PENA MUNOZ • 2<sup>e</sup> prix : Rosa COLOSIMO • 3<sup>e</sup> prix : Estelle LEMARCHAND

Prix d'encouragement : Marie-Christine AGAY • Sylvie CALVET • Michelle FARGET • Cyndie & Mikael GASTINEAU/GUÉHO (hors concours) • Ludovic GUILLET • Michèle GUMY • Isabelle LE GAD • Annie LETONNELIER • Danielle LHUILLIER • Xavier RADIDEAU • Sandrine ROYER.

### CATÉGORIE « COMMERCANT »

Prix d'encouragement : Sébastien BEKE • Boulangerie CHOUQUETTE • SARL BCP • Entracte Coiffure (hors concours) • GD Fleurs • Guy Hoquet • Boulangerie LE GUILLOU • Restaurant LE SULTAN • Pharmacie WU.

### CATÉGORIE « RÉSIDENCE »

Prix spécial du jury : Résidence Maurepas, Sandrine Cardoso.

### CATÉGORIE « ÉCOLE »

Prix spécial du jury : École Saint-Exupéry, Rachida ATTAR (loge gardienne) • Maternelle Charles Péguy • École Charles Péguy, Sophia VARINO (loge gardienne) • École Paul Éluard • Restaurant scolaire communal. ■

# 16-25 ans

## le PIJ les forme au baby-sitting

Vacances de printemps actives pour 16 jeunes Thiaisien(ne)s qui ont participé à la première opération baby-sitting proposée par le Point Information Jeunesse afin de se préparer à leur future mission et de rencontrer des familles quelques jours plus tard...



L'opération, menée pendant trois jours d'échanges et d'ateliers pratiques, a permis d'acquérir des connaissances sur l'enfant et son développement. Avant de recevoir leur attestation des mains du Maire, Richard Dell'Agnola, et de son adjoint chargé de la jeunesse, Nicolas Tryzna, les participants ont aussi été formés aux premiers secours par la Protection Civile d'Orly-Thiais. À ce jour, ils sont tous titulaires du PSC1. Encadrés par des professionnelles de la petite enfance et de la jeunesse, les jeunes ont bénéficié de conseils sur les besoins de l'enfant, sur les soins à prodiguer ou les comportements à adopter selon l'âge et la situation, sur les activités et les jeux à proposer.

Des saynètes et des mises en situation ont permis aux jeunes de s'entraîner aux entretiens programmés en mai avec les familles dans le cadre d'un speed-dating. « *Restez naturels, souriants, soyez clairs et n'hésitez pas à préciser les choses ou à poser des questions aux familles si certains détails ne vous semblent pas clairs* » insistent les intervenantes du PIJ. La participation de deux directrices de crèches municipales et de responsables d'accueil de loisirs a renforcé l'apport théorique de cette action nouvelle par le biais d'ateliers comme le nursing ou de mises en situations diverses inspirées de leur quotidien de professionnelles.



Ce stage d'initiation, alternant connaissances théoriques et exercices pratiques, s'est organisé en plusieurs modules, d'une part pour aborder les aspects réglementaires et s'interroger sur la responsabilité de la fonction, et d'autre part pour mieux appréhender le développement de l'enfant afin de lui assurer sécurité et bien-être.

« *J'ai déjà fait du baby-sitting et je suis plutôt à l'aise avec les petits mais j'ai pensé que ces trois jours d'accompagnement seraient un avantage lors des rendez-vous avec les parents, que ça ferait une petite ligne en plus sur le cv* » explique Coline, 20 ans. Idem pour Candice, 17 ans, qui se sent désormais « *plus à l'aise et prête à rencontrer différentes familles* ». Chimène, 17 ans, en terminale CAP petite enfance, est satisfaite à l'idée de pouvoir trouver un job dans son domaine « *comme j'envisage de passer mon permis de conduire cette année, je vais devoir faire pas mal de gardes et cette formation m'est particulièrement utile* ».

Outre ces 3 jours d'accompagnement, les jeunes participants savent aussi que le PIJ et les professionnels des 0/12 ans se tiennent à leur disposition et leur écoute pour toutes questions en cas de difficultés.

Parents, si vous recherchez un/une baby-sitter pour une garde ponctuelle ou régulière, contactez le ☎ 01 48 92 42 68. ■

# Élèves de CE2

## en route pour le permis piéton !

Dans le cadre de la politique qu'elle mène envers les enfants, la Ville de Thiais poursuit ses actions de prévention. Cette année, avec le concours de tous les enseignants de CE2, 395 élèves ont participé au dispositif du « permis piéton » organisé conjointement avec la Prévention Maif et la Police municipale.



**E**n France, malgré les efforts des autorités, on constate malheureusement que le nombre d'accidents impliquant les piétons reste élevé et les enfants sont non seulement les premières victimes, mais également souvent responsables de leur accident... Face à ce constat, l'opération « permis piéton » est un concept éducatif destiné à sensibiliser les jeunes, dès leur plus jeune âge, aux dangers de la rue et aux respects des

règles de prudence. Ainsi, en circulant dans la ville, l'enfant est incité à prendre en main sa propre sécurité. Présenté en janvier dans nos six écoles élémentaires, ce dispositif s'est concrétisé par l'obtention du « permis Piéton » dont la remise s'est faite au sein de chaque classe, respectant ainsi les conditions d'accueil actuelles. ■



*« La rue est un espace partagé par tous où les règles d'usage ne sont pas toujours respectées et c'est en effet dès l'enfance que doit se faire l'éducation du piéton de demain ».*

**Virginie Leurin-Marcheix,**

Adjointe au Maire chargée de l'enfance et de l'enseignement.

# Bacheliers

## mentions « bien » ou « très bien »

Les épreuves du baccalauréat ont ponctué un cycle scolaire pour plus de 450 jeunes Thiaisais. À celles et ceux qui ont décroché la mention « bien » ou « très bien », la Ville propose un coup de pouce financier sans conditions de ressources : une prime de 100 € (bien) ou de 150 € (très bien) pour les encourager dans leur vie post-bac.



**E**n pratique, c'est très simple. Pour en bénéficier, jusqu'au 31 décembre 2021, quelle que soit la situation géographique de votre établissement, si vous êtes domicilié sur Thiais, adressez la copie de votre relevé de notes et de votre diplôme, en précisant la mention obtenue, ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire à votre nom et une copie de facture prouvant votre domiciliation sur Thiais, à : Hôtel de ville - Prime baccalauréat 2021 - BP.141 - 94321 Thiais cedex. ■

# Maternelle Schuman

## fleurir mon école

Quatre classes de l'école maternelle Schuman se sont inscrites cette année au concours des écoles fleuries organisé par les Directions Départementales de l'Education Nationale. 120 élèves ont participé à ce projet aux vertus gourmandes, éducatives et environnementales.

Avec pour objectif de créer de nouveaux espaces fleuris et un potager dans la cour de récréation de leur école, dans la terre ou dans des jardinières hors sols, 120 écoliers ont pris part au projet depuis la rentrée. Préparation des semis, plantation, arrosage, récolte, dégustation... Les légumes récoltés participent à l'élaboration d'un pique-nique pédagogique sain et équilibré.

L'équipe enseignante a créé un padl et autour de ce projet qui sera visible par le jury du concours et les parents des élèves concernés.

À travers ce projet, l'équipe souhaite atteindre plusieurs buts.

- Éduquer les enfants à l'environnement à travers une activité pratique et ludique : le jardin fleuri, le potager.

- Faire connaître des espèces végétales, des légumes et des goûts nouveaux aux enfants.

- Inciter et donner envie aux jeunes de manger des légumes et des fruits.

- Faire prendre conscience aux enfants du cycle de vie du monde végétal et du cycle des saisons à travers des exemples concrets.

- Aborder la gestion de l'eau et de son économie à travers l'utilisation dans le jardin.

Avec la réalisation de ce projet, les enfants ont aussi souhaité s'inscrire à l'édition 2021 du Concours des maisons fleuries et des jardins potagers lancé par la ville au printemps. ■



# Office Municipal des Sports

## inscriptions pour 2021/2022

Thiais magazine vous dévoile comment s'inscrire aux activités proposées par l'Office Municipal des Sports, présidé par la conseillère municipale Sylvie Dona, et dont les cours reprendront le 20 septembre 2021.



### ACTIVITÉS AQUATIQUES

- ▶ AQUA+ (ÉCOLE DE NATATION 4-6 ANS)
- ▶ APPRENTISSAGE (ÉCOLE DE NATATION 7-10 ANS), ADOS (11-17 ANS), ADULTES (18 ANS ET +)
- ▶ ENDURANCE (NATATION ADULTES, 18 ANS ET +)
- ▶ AQUAGYM (18 ANS ET +)

#### Réinscriptions

Pour les 4 disciplines, les dossiers de réinscription ont été envoyés aux adhérents de la saison 2020-2021 par courrier fin juin mentionnant la nature, le jour et l'heure de l'activité. La date limite des retours de dossiers est fixée au **6 août 2021** à l'Hôtel de Ville (urne à l'accueil) ou par courrier à l'attention de l'OMS.

#### Nouvelles inscriptions (sous réserve de disponibilité)

Les dossiers sont à récupérer **mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 à la piscine municipale Monique Berlioux**

- ▶ Pour l'aqua+ : à partir de 10h
- ▶ Pour l'aquagym et l'endurance : à partir de 13h
- ▶ Pour l'apprentissage (enfants, ados et adultes) : tests obligatoires

**Inscriptions aux tests** : du 23 au 27 août 2021, de 10h à 12h et de 16h à 18h, uniquement par téléphone au ☎ 01 46 81 07 34.

**Passage des tests** : mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 à la piscine municipale Monique Berlioux

- ▶ Pour les 6-9 ans : de 10h à 12h
- ▶ Pour les ados et adultes : à partir de 13h.

**ATTENTION : les tests ne garantissent pas une inscription définitive ! Le niveau de l'enfant doit être compatible avec les jours, horaires et places restantes proposés.**

Les dossiers complets devront être restitués au plus tard le 10 septembre pour pouvoir accéder au cours. Tout dossier restitué après cette date ne sera pas pris en compte.

La crise sanitaire ayant affecté le bon déroulement des cours depuis plus d'un an, vous comprendrez aisément que bon nombre de nos adhérents devront poursuivre les cours de même niveau cette année, minimisant fortement les places pour de nouvelles inscriptions. ■

### ACTIVITÉS TERRESTRES

#### Réinscriptions

Les dossiers de réinscription ont été envoyés aux adhérents de la saison 2020-2021 par courrier fin juin mentionnant la nature, le jour et l'heure de l'activité. La date limite des retours de dossiers est fixée au **6 août 2021** à l'hôtel de ville (urne à l'accueil) ou par courrier à l'attention de l'OMS.

#### Nouvelles inscriptions

Les dossiers sont à récupérer au forum des activités thiaisennes le samedi 4 septembre de 10h00 à 18h00. ■

# École municipale des sports et Pass'sport

## pensez à inscrire les enfants

Les dossiers d'inscription à l'école municipale des sports et à Pass'sport pour la saison prochaine sont en ligne sur le site internet de la ville.

Renseignez, datez et signez le bulletin d'inscription et complétez votre dossier avec les documents suivants : photo d'identité + certificat médical d'aptitude à la pratique sportive de moins de trois mois + justificatif de domicile (facture acquittée de fournisseur d'énergie ou avis d'imposition).

Renvoyez votre dossier complet, au plus tard le 27 août 2021, par email à : [educ.sports@ville-thiais.fr](mailto:educ.sports@ville-thiais.fr), ou remettez-le à l'accueil de l'hôtel de ville.

Lorsque l'inscription sera confirmée, vous recevrez un courriel de validation ainsi qu'une facture disponible sur votre « Espace Citoyen », attestant de la cotisation due à régler au plus tard le 8 octobre 2021. ■

+ d'infos : 01 48 92 42 58 - [www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr)

## Tennis

### Thiais brille à l'international

La jeune Léa Bathellier, 15 ans, a remporté début mai le tournoi ITF junior mondial d'Abidjan. Une incroyable performance quand on sait que la jeune licenciée du Tennis Club de Thiais Belle Épine était confrontée à des joueuses âgées jusqu'à 18 ans. L'ITF World Tennis Tour Juniors constitue un véritable tremplin vers le circuit professionnel.

Nicolas Trebuchet, 16 ans, a quant à lui accédé aux demi-finales du tournoi de Nairobi, au Kenya.

« Ces 2 sportifs, purs produits du club, font honneur à la politique de formation mise en place depuis des années par Driss Guerrouj avec bien sûr le soutien du club et de la ville » a déclaré le président du TCTBE, Michel Parent. ■

+ d'infos : [www.tennisthiaisbe.fr](http://www.tennisthiaisbe.fr)



# Éducateurs sportifs

## leur dynamisme est apprécié dans les écoles !



Avec la crise sanitaire qui a chamboulé notre manière de vivre et nos emplois du temps, les éducateurs sportifs de la Ville interviennent depuis janvier dernier dans les écoles élémentaires, dispensant ainsi en continu des séances de sport auprès des écoliers de Thiais.

Depuis le premier confinement lié à l'épidémie de COVID 19, l'évolution en matière de pratique sportive n'a cessé d'être dans la tourmente. Le Maire a souhaité que le service municipal des sports puisse systématiquement adapter l'offre de pratique aux conditions plus ou moins restrictives, en particulier pour les élèves des écoles élémentaires.

Ainsi, les élèves de chaque classe du CP au CM2 bénéficiaient jusqu'ici systématiquement d'un cycle d'apprentissage de la natation de 5 à 8 semaines, encadrés par 4 maîtres-nageurs diplômés d'État. Les élèves de CE2 au CM2 avaient également l'opportunité de découvrir des disciplines comme le judo, le tennis ou le rugby avec des éducateurs diplômés dans ces disciplines. En septembre 2020, la programmation de ces activités étaient lancées, mais dès les vacances de Toussaint, les éducateurs ont dû adapter leurs disciplines spécifiques pour adhérer au protocole sanitaire. Puis, au retour des vacances de Noël, tous les équipements couverts ont dû fermer leurs portes.

Depuis, l'équipe d'éducateurs et des maîtres-nageurs s'est rendue dans les écoles afin de proposer des activités physiques et sportives à l'air libre au sein des cours de récréation, sur les stades Alain Mimoun et Jack Baudequin ou dans les parcs municipaux. Ils ont redoublé d'ingéniosité pour conserver ce lien avec les élèves, quelles que soient les conditions météorologiques, en composant avec l'enchaînement des pauses de récréation tout au long de la journée pour éviter le brassage des classes.

Les éducateurs ont poursuivi leurs interventions hebdomadaires dans chaque école par rotation, en diversifiant les pratiques en fonction des sites accessibles. Tout au long de cette année

scolaire, tous les élèves ont ainsi pu profiter des bienfaits du sport, pour leur santé physique et morale.

Il en a été de même pour les enfants inscrits à l'école multisport et aux activités Pass'sport qui se déroulent pendant les vacances. Toutes les séances ont pu être maintenues et se sont déroulées quasi-exclusivement en extérieur depuis juillet 2020. Les éducateurs se sont pliés en quatre pour faire découvrir des disciplines tout en respectant les gestes barrières et ils remercient les familles qui leur ont conservé confiance. ■



# Football

## une joueuse du TFC de nouveau sur la terre des grands !

À Thiais, Jessy Boïte « court » sur les pas de Thiniba Samoura, sportive formée au sein de la section féminine du Thiais Football Club (TFC) qui joue depuis deux saisons milieu de terrain au Paris Football Club (PFC).



« Depuis septembre 2013, que de chemin parcouru avec toutes les joueuses aux couleurs du TFC ! »  
Pascale Choquet, responsable technique des filles

En mars dernier, la jeune joueuse licenciée au TFC depuis 2013 a, à son tour, été convoquée au centre national du football de Clairefontaine (qui abrite l'Institut de Formation du Football, le temple du foot français), là même où siège le Château de Montjoye, plus connu sous le nom de « Résidence de l'Équipe de France ».

Elle a ainsi participé à un rassemblement de trente joueuses en vue notamment du concours d'entrée à l'Institut National du

Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) organisé par la Direction Technique Nationale où le Pôle France Féminin est une des huit structures de la Fédération Française de Football (FFF) dédiées à la formation de futures footballeuses de haut niveau. Mi-juin, Jessy a finalement signé sa licence 2021/2022 avec le club féminin de la VGA qui joue en National 2. ■

# Aviron Club 94

## améliorer sa souplesse musculaire, travailler sa respiration

Un club d'aviron pourrait bientôt rejoindre l'Office Municipal des Sports. L'occasion pour les Thiaisien(ne)s de découvrir une nouvelle discipline sportive à pratiquer en plein air. Rencontre avec Nicolas Butez, président de l'Aviron Club 94, qui regroupe plus d'une centaine d'adhérents.



L'Aviron Club 94 est un club pour tous : débutants ou expérimentés, loisirs ou compétiteurs, toutes les générations dès 10 ans, se retrouvent sur le bassin du parc Interdépartemental des Sports de Créteil du mardi au dimanche pour partager le plaisir de ramer à un, deux, quatre ou huit depuis plus de 10 ans.

C'est Bernard Cam qui a créé le club en mars 2010, avec pour objectif de développer la pratique de l'aviron sur ce bassin qui abritait une base d'entraînement des équipes de France dans les années 70 et de grandes écoles universitaires dans les années 80-90. En 10 années, le club a accompli de nombreuses prouesses : les rameurs loisirs ont parcouru des milliers de kilomètres en France et en Europe en randonnées d'aviron (Paris, Berlin, Venise...), les compétiteurs ont atteint le haut niveau sous la dynamique de l'entraîneur Dimitri : en 2018, première qualification au Championnat de France Minime et Cadet, en 2019, première participation d'un huit au Championnat de France Senior Sprint, et en 2020, deux embarcations dans le top 8 au Championnat de France Cadet.

Le club organise également des événements festifs et conviviaux (lorsque les mesures sanitaires le permettent) : concours de déguisement, régata interne... C'est souvent une bonne occasion de partager de bons moments entre générations et pratiquants différents : pour le bien-être, le plaisir de la balade sur l'eau ou pour l'entretien physique, le challenge et le dépassement de soi ! Proche de la nature, l'aviron est un sport de glisse, où l'on cherche à perfectionner continuellement son geste technique. C'est un sport complet qui sollicite l'ensemble des groupes musculaires du corps en améliorant la capacité respiratoire et la souplesse articulaire... Il permet surtout à chacun de progresser à sa vitesse en individuel ou en équipage et de bénéficier ainsi de l'expérience de coéquipiers/coéquipières.

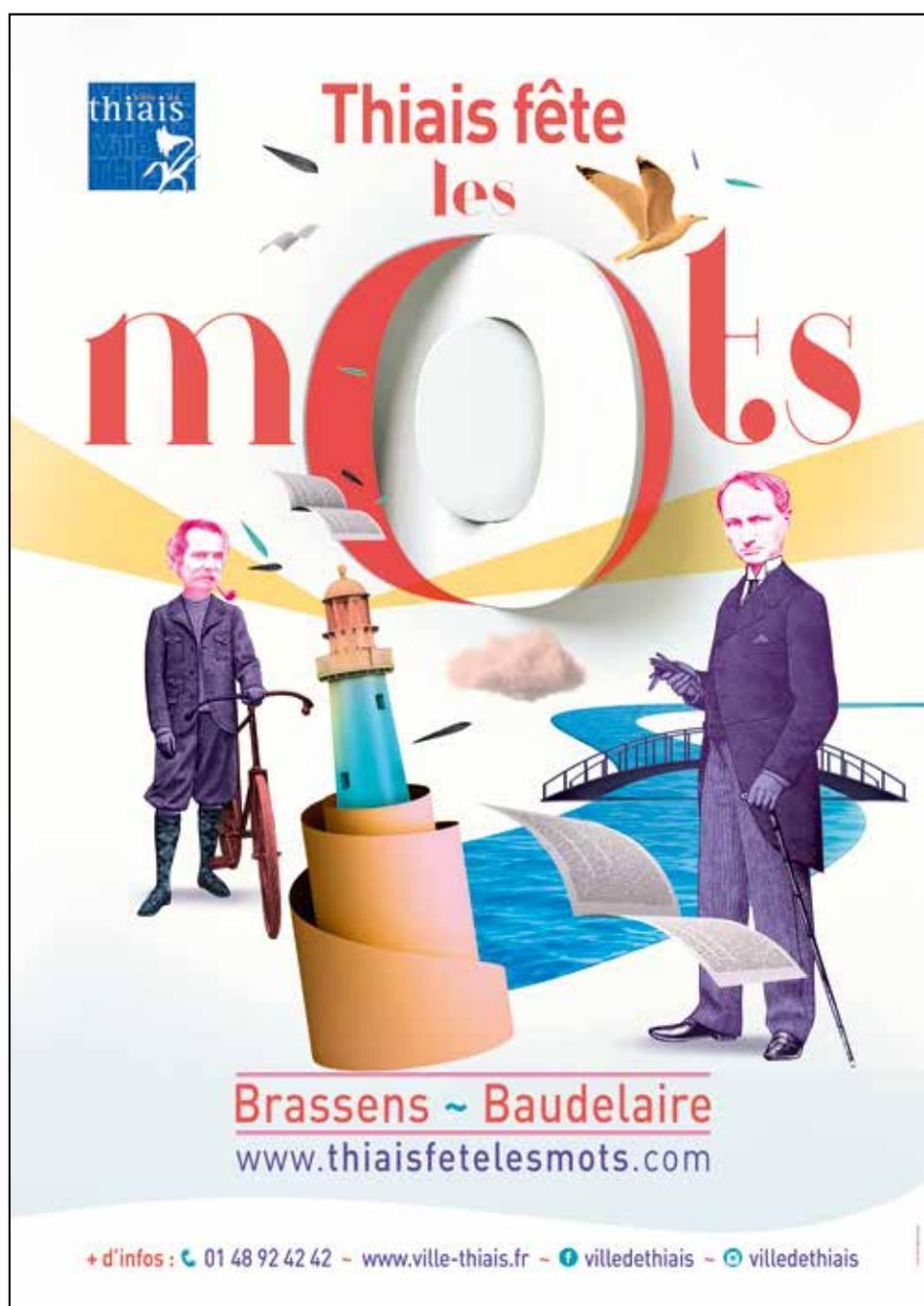
Le club est ouvert toute l'année, du mardi au dimanche, sur plusieurs créneaux dédiés. Des stages découvertes d'une semaine sont possibles pour les jeunes et adultes cet été. ■

+ d'infos : [www.ac94.fr](http://www.ac94.fr) - ☎ 06 31 40 95 75

# Hommage

## Thiais a fêté les mots de Baudelaire et Brassens

Lancé sous l'impulsion des adjoints Nicolas Tryzna, chargé de la jeunesse, et Dany Beucher, chargé des affaires culturelles, le festival de Thiais s'affirme chaque année un peu plus avec une série de manifestations qui permettent aux habitants, quel que soit leur âge, de toujours mieux connaître celles et ceux qui ont marqué l'histoire de la littérature nationale.



**E**n 2021, Thiais a fêté les écrits de Charles Baudelaire et Georges Brassens. Le premier est né il y a 200 ans, le second il y a tout juste 100. Initialement prévu pour une dizaine de jours en avril, cet hommage a finalement duré beaucoup plus : la crise sanitaire a poussé les élus réunis autour du Maire à donner vie aux événements prévus non pas en salles de spectacles, puisqu'elles n'étaient pas ouvertes au public, mais à travers un site internet et une exposition dans quatre parcs. ■

+ d'infos : [www.thiaisfetelesmots.fr](http://www.thiaisfetelesmots.fr)



Le site internet [www.thiaisfetelesmots.fr](http://www.thiaisfetelesmots.fr) a été créé tout spécialement pour l'occasion. En ligne encore tout l'été, il regroupe les traditionnelles biographies des deux artistes, une time-line mettant en évidence les grands événements de leur vie, une série d'archives visuelles et sonores issue du fonds documentaire de l'INA, des créations originales réalisées spécialement pour cet hommage, des ré-interprétations, des mises en musique de poèmes et diverses lectures réalisées par la médiathèque.



En marge d'une sélection de livres, la médiathèque municipale a inclus Baudelaire et Brassens au programme des divers ateliers ouverts au public, comme le club de lecture « À livre ouvert », les ateliers de créations du mercredi pour les enfants et du samedi pour les adultes...



Concert « Brassens Baudelaire » de la chorale et de l'ensemble instrumental du lycée Guillaume Apollinaire sous la direction de Laurent Boër et Florence Blanc-Canty, enregistré le 11 mai 2021.



Spectacle musical « Initiales BB » par la troupe « La tribu du verbe », capté le 30 mars 2021 au café-théâtre.



Exposition « Thiais fête les mots » dans les parcs André Malraux, Jean Mermoz, de Cluny et des Terrasses du soleil.



Medley de titres de Georges Brassens par Sophie Bezar-Falgas et Enya Van Den Abeele (de l'Académie des arts), enregistré au café-théâtre le 11 mai 2021.



De son côté, le service jeunesse a organisé un échange en ligne sur le compte Instagram de la Ville (@villedethiais) vendredi 28 mai à 18h qui a permis aux jeunes Thiaisais de s'entretenir avec la youtubeuse littéraire « Jeannot se livre » et d'aborder notamment ses activités littéraires sur le net.



Le 5 juin, la médiathèque proposait un jeu d'enquête permettant aux participants, plus d'une soixantaine, de partir sur les traces des deux artistes afin de résoudre un mystérieux vol.

# Saisons culturelles

## prenez date !

De nombreuses représentations des saisons culturelles 2019/2020 et 2020/2021 n'ayant pu se dérouler pour cause de crise sanitaire, la Ville a souhaité continuer de soutenir les artistes et les intermittents en limitant les annulations et a privilégié les reports lorsque ceux-ci étaient possibles.

Par ailleurs, de nouveaux spectacles ont été programmés en 2021/2022 et la billetterie, tout comme les abonnements de cette nouvelle saison culturelle dont les tarifs n'augmentent pas depuis 3 ans, commencera le 9 août 2021 sur le site [billetterie.ville-thiais.fr](http://billetterie.ville-thiais.fr) ainsi qu'à l'hôtel de ville.



### Si vous détenez un billet pour ces spectacles, sachez que vos billets restent valables :

- ▶ Et pendant ce temps, Simone veille !, initialement programmé le 16 mai 2020, reporté samedi 4 septembre 2021 à 20h30
- ▶ La Petite sirène, initialement programmé le 22 novembre 2020, reporté dimanche 5 septembre 2021 à 15h30
- ▶ Gustave Eiffel en fer et contre tous, initialement programmé le 6 juin 2020, reporté samedi 13 novembre 2021 à 20h30
- ▶ Karma Kolor, initialement programmé le 14 mars 2021, reporté dimanche 14 novembre 2021 à 15h30
- ▶ Alice, la comédie musicale, initialement programmé le 15 novembre 2020, reporté dimanche 21 novembre 2021 à 15h30
- ▶ l'Avare, initialement programmé le 25 avril 2020, reporté samedi 27 novembre 2021 à 20h30
- ▶ Hansel et Gretel, initialement programmé le 6 décembre 2020, reporté dimanche 5 décembre 2021 à 15h30
- ▶ Dîner de famille, initialement programmé le 12 décembre 2020, reporté samedi 11 décembre 2021 à 20h30
- ▶ Élisabeth Buffet : « Obsolescence programmée », initialement programmé le 6 février 2021, reporté samedi 15 janvier 2022 à 20h30
- ▶ Magic Box, initialement programmé le 28 mars 2020, reporté samedi 22 janvier 2022 à 20h30
- ▶ La Cigale sans la fourmi, initialement programmé le 29 novembre 2020, reporté dimanche 23 janvier 2022 à 15h30
- ▶ Les 1001 vies des urgences, initialement programmé le 30 janvier 2021, reporté samedi 29 janvier 2022 à 20h30
- ▶ La journée de la jupe, initialement programmé le 10 avril 2021, reporté samedi 12 février 2022 à 20h30
- ▶ Le monde de Peter Pan, initialement programmé le 9 mai 2021, reporté dimanche 13 février 2022 à 15h30

- ▶ Monsieur Timoté, initialement programmé le 7 février 2021, reporté dimanche 3 avril 2022 à 15h30

### Vos billets seront remboursés en les présentant au service de la régie, à l'hôtel de ville, pour les spectacles annulés :

- ▶ The Glossy Sisters
- ▶ Michel Drucker : « De vous à moi »
- ▶ Tio, itinéraire d'une enfant de Brassens
- ▶ Le Petit Chaperon Rouge

### Abonnement et billetterie de la saison 2021/2022 à partir du 9 août 2021

- ▶ Les Bonimenteurs fêtent leurs 20 ans : 16.10.2021
- ▶ Des rêves dans le sable : 17.10.2021
- ▶ Les Rendez-vous de la guitare, avec Jean-Marie Ecay Trio : 20.11.2021
- ▶ Un séjour presque parfait : 08.01.2022
- ▶ Toutankhamon et le scarabée d'or : 16.01.2022
- ▶ Giroud & Stotz : Classe : 05.02.2022
- ▶ Un tour de piste : 12.03.2022
- ▶ Un bon petit diable : 13.03.2022
- ▶ Jérémy Ferrari : Anesthésie Générale : 19.03.2022
- ▶ The Opera locos : 26.03.2022
- ▶ Les petites filles modèles : 10.04.2022
- ▶ De quoi je me mêle ? : 14.05.2022
- ▶ La constellation des contes : 15.05.2022
- ▶ Cache-moi si tu peux ! : 21.05.2022
- ▶ Chicos Mambo : Tutu : 11.06.2022
- ▶ Cabaret Grimm : 12.06.2022

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 90 / [www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr) / [billetterie.ville-thiais.fr](http://billetterie.ville-thiais.fr)

# La médiathèque un lieu de vie culturelle pour tous !

En tant qu'acteur culturel, la médiathèque municipale diffuse le livre et plus généralement le savoir et la culture. C'est aussi un lieu d'éveil à la curiosité scientifique, artistique ou technologique, un lieu d'échange entre les publics et de partage entre les générations. Soucieuse de votre bien-être culturel, la médiathèque prend vie en mettant en place un programme d'actions culturelles.



**S**i ces derniers mois, le programme reste allégé du fait des restrictions sanitaires, la médiathèque a tenu à conserver quelques rendez-vous qui se sont tenus en comité réduit dans ses locaux de la rue Chèvre d'Autreville.

Un club de lecture « À livre ouvert » pour adultes et adolescents se réunit un samedi par mois à 10h30. C'est l'occasion d'échanger vos coups de cœur lors d'un moment convivial.

« Cric-Crac l'histoire sort du sac » : des lectures de contes pour les enfants qui ont lieu tous les 15 jours, le mercredi, avec 2 séances d'une demi-heure, à 15h30 et à 16h, pour permettre à plus d'enfants d'écouter de belles histoires.

Dans le cadre du festival *Thiais fête les mots*, des ateliers de dessin et de poésie ont été organisés pour petits et grands. Dans l'espace jeunesse, une exposition multimédia vous attend avec une sélection de livres, mais aussi d'émissions radiophoniques, d'archives audiovisuelles et sonores issues du fonds de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et des lectures de poèmes de Brassens et Baudelaire réalisées par les bibliothécaires. D'ailleurs, reconnaissez-vous leurs voix ?



La médiathèque propose également des rendez-vous informatiques individuels d'une heure. Pour découvrir l'informatique, ou pour vous mettre à niveau sur des logiciels, comme Word ou Excel, pour obtenir de l'aide dans vos démarches administratives. Des ateliers à thèmes seront aussi mis en place bientôt.

Prochainement, de nouvelles animations vont étoffer ce programme.

Un samedi par mois, les bibliothécaires vous accueillent lors d'un samedi festif avec de nombreuses animations : des histoires pour les tout-petits, *P'tites zoreilles*, *p'tites zistoires*, le matin à 10h30, en même temps que le club lecture *À livre ouvert*, un Club ado à 14h pour partager lectures, films et booktubers, et un jeu du « Loup garou » pour les plus grands à 16h.

Des ateliers de raccommodage artistique ou « visible mending », le mardi à partir de 17h.

Tout au long de l'année, des ateliers origami, des ateliers dessin et des soirées jeux à partager en famille.

Un concours de bookface, des photos dans lesquelles des images de couvertures de livres se fondent dans la réalité.

Mais également des rencontres bimestrielles autour de la poésie. Des expositions mettant en avant le foisonnement de l'illustration de livres pour la jeunesse. Des spectacles pour petits et grands. Des projections de films, notamment d'animation ou de court métrage, seront régulièrement proposés.

Cet été, à l'occasion de l'événement national « Partir en livre », des lectures d'albums et de contes pour les enfants.

Régulièrement, les bibliothécaires sortent de leurs murs et viennent vers les enfants : des histoires sont lues, collectivement ou individuellement dans les accueils de loisirs, maternels et primaires, pendant les vacances scolaires et dans les crèches tout au long de l'année. ■



« Ce programme diversifié s'adresse à tous, inscrits ou non-inscrits à la médiathèque. Quels que soit votre âge, vos goûts, vos connaissances, venez découvrir, échanger, partager et laissez-vous entraîner par notre offre culturelle ».

**Dany Beucher**

1<sup>er</sup> adjoint chargé des affaires culturelles

# Spectacles en images



## Mars et avril 2021

Le jeune metteur en scène Judicaël Vattier, les comédiens Cyrille Thouvenin, Sophie Lemarié, Guillaume Beyeler et Yves Buchin, et leur équipe technique étaient en résidence au théâtre Municipal René Panhard pour la nouvelle création de la comédie dramatique de « Un tour de piste » qui sera d'ailleurs proposée au public thiaisien le 12 mars 2022 dans le cadre de la saison culturelle.



## 30 mai 2021

Spectacles pour les juniors « Le petit chaperon rouge », au théâtre municipal René Panhard.



## 25 mars 2021

Innovation de la Ville destinée à offrir aux Thiaisien un spectacle alors que les portes du théâtre et du café-théâtre devaient encore rester fermées, crise sanitaire oblige, « cette soirée musicale préparée avec les équipes de Dany Beucher, Adjoint chargé des affaires culturelles, diffusée en direct sur internet pendant deux heures, a connu un franc succès » a souligné Alexandre Caussignac, Adjoint chargé des Nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le trio Pop Shaker a ainsi interprété une quinzaine de titres choisis auparavant par les internautes thiaisien en sélectionnant leurs chansons préférées parmi une liste qui leur avait été soumise sur le site de la ville début mars.



## 5 juin 2021

Le public du café-théâtre a véritablement apprécié la comédie « Le prix de l'ascension » qui aborde la politique de l'autre côté du rideau.



**29 mai 2021**

Grand succès pour Guilhem Connac et Benoît Labannière qui ont joué la comédie « On se dit tout », à l'occasion de la reprise des spectacles de la saison culturelle d'après-confinements, au théâtre municipal René Panhard.



**6 juin 2021**

Le jeune public du théâtre municipal René Panhard a adoré le spectacle « Pinocchio, le conte musical », ses chansons et ses acrobaties.



**12 juin 2021**

Le grand spécialiste de la chansons française Jacques Pessis et l'interprète du tube « la reine des neiges » Anaïs Delva ont raconté la vie de Piaf en chansons dans « I love Piaf », le 12 juin au théâtre municipal René Panhard



**12 juin 2021**

Au café-théâtre, l'association JazzoNotes proposait une soirée musicale consacrée à Michel Berger avec Joshua Lawrence.





**13 juin 2021**

Le mentaliste Viktor Vincent a médusé le public du théâtre municipal lors de deux représentations de son spectacle « Mental circus »



**18 juin 2021**

La chorale Atout Chœur en Seine de Thiais-Choisy-le-Roi et ses chanteurs présentaient au théâtre de verdure du parc de l'Europe un spectacle musical choral sous la direction de Christophe Faré.



**Depuis le 22 juin 2021**

Focale 50, le club de photographie de Thiais, propose tout l'été son salon régional d'art photographique dans le hall de l'hôtel de ville.



**19 juin 2021**

The Beatlovs ont séduit les aficionados des Beatles avec le dernier spectacle de la saison culturelle programmé au théâtre dans le cadre des Rendez-vous de la guitare organisés avec l'association Esquisse.





**20 juin 2021**

En milieu d'après-midi, le jeune public avait rendez-vous avec un spectacle musical consacré à « Quasimodo, le bossu de Notre Dame », au théâtre municipal René Panhard.



**26 juin 2021**

Le public est tombé sous le charme des artistes de la troupe de Tap Factory qui a joué son spectacle en ouverture du Festival de musique franco-américaine de Thiais, au Palais Omnisports De Thiais.



**26 juin 2021**

Crise sanitaire oblige, l'édition 2021 du festival bossanova s'est déroulée sur internet avec notamment le guitariste brésilien Renato Velasco, la guitariste-chanteuse-compositrice Verioca Peala, le chanteur de jazz contemporain Thierry Peala, le guitariste-chanteur-compositeur Sydney Rodrigues et le percussionniste Julio Gonçalves.



**27 juin 2021**

Toujours autant d'émotion et de joie dans les chants gospels, interprétés par la chorale Gospel Voices à l'occasion du Festival de musique franco-américaine de Thiais, au Palais Omnisports De Thiais.



Le coup de cœur des bibliothécaires



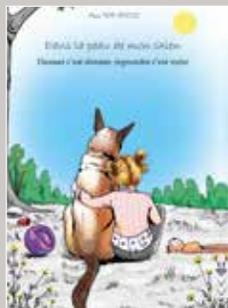
**Tenet**  
de Christopher Nolan

Muni d'un seul mot - Tenet - et décidé à se battre pour sauver le monde, le « protagoniste » sillonne l'univers crépusculaire de l'espionnage international. Sa mission le projette dans une dimension qui dépasse le temps. Pourtant, il ne s'agit pas d'un voyage dans le temps mais d'un renversement temporel...

Hommage aux films d'espionnage à la James Bond, *Tenet* est un film spectaculaire, visuellement fou, où les conceptions du temps s'entrechoquent. Cette réflexion métaphysique sur le temps est portée par un casting d'exception, avec John David Washington, Kenneth Branagh et Robert Pattinson. ■

Blu-Ray disponible à la médiathèque.

Coup de cœur de la rédaction



**Dans la peau de mon chien**  
de Marie Theys Nedelec

Jeune thiaisienne de 27 ans, et heureuse propriétaire d'un chien qui la suit dans toutes ses aventures, Marie Theys

Nedelec est passionnée des animaux à poils depuis toute petite. « Plus particulièrement les chiens et les chevaux qui font partie intégrante de ma vie » précise-t-elle.

Tout dernièrement, elle a fait éditer un livre pour enfants qui aborde l'amitié entre une petite fille et son chien. Les deux personnages apprennent l'un et l'autre à faire des compromis pour mieux évoluer et s'amuser ensemble.

Écrit de manière à ce que tout lecteur puisse aussi bien s'identifier au chien qu'à la fillette, ce recueil (disponible notamment à la librairie Brossard, place du marché) est idéal comme première lecture pour tous les enfants curieux de découvrir la complicité avec un animal de compagnie. ■

Médiathèque municipale

toujours de nouvelles animations

Située en centre-ville, rue Chèvre d'Autreville, à proximité de l'hôtel de ville, la médiathèque municipale vous accueille cet été avec de nouveaux horaires :

- mardi : de 10h à 12h et de 14h à 19h,
- mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h,

- vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- samedi : 10, 17 et 24 juillet et 28 août, de 10h à 12h et de 14h à 18h. ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 78 - <http://mediatheque.ville-thiais.fr>



Prochains rendez-vous

En juillet, la médiathèque de Thiais s'associe à l'opération « Partir en livre », 7<sup>e</sup> édition de la grande fête du livre jeunesse. Notez les prochains rendez-vous...

- ▶ mercredi 7 juillet, à 15h30 : « Cric crac, l'histoire va au parc » (à partir de 3 ans), sur le thème de la mer
- ▶ samedi 10 juillet, à 10h : projection d'un court-métrage d'animation (à partir de 2 ans)
- ▶ samedi 10 juillet, à 15h30 : atelier origami (à partir de 6 ans) avec création d'un marque-page sur le thème de la mer et projection du film « C'est pas sorcier : la vie dans la grande bleue » (dès 3 ans). ■

+ d'infos : ☎ 01 48 92 42 78 <http://mediatheque.ville-thiais.fr>

▶ jusqu'au 25 juillet : un mur d'expression « écrire et dessiner la mer » est mis à disposition des petits et des grands à l'espace jeunesse

▶ mardi 6 juillet, à 15h30 : atelier origami (à partir de 6 ans) avec création d'un marque-page sur le thème de la mer

Parmi les nouveautés livres

**Adultes** « *Castelmaure* » de Lewis Trondheim (Delcourt) • « *Ce matin-là* » de Gaëlle Josse (Noir sur Blanc) • « *Dessiner, encore* » de Coco (Les Arènes) • « *Des ailes d'argent* » de Camilla Läckberg (Actes Sud) • « *Dialogue sur notre nature humaine : l'unité dans la diversité* » de Boris Cyrulnik et Edgar Morin (Hachette Livre/Marabout)...

**Jeunesse** « *Avec le monstre du placard ça déménage !* » d'Antoine Dole et Bruno Salamone (Actes Sud) • « *Dad (7) : La force tranquille* » de Nob (Dupuis) • « *Imagier des couleurs de la nature* » de Pascale Estellon (Les Grandes personnes) • « *La biodiversité* » de Julie Lardon (La Poule qui pond) • « *Le bureau des cœurs trouvés (2)* : Sami Melody » de Cathy Cassidy (Nathan)... ■

Parmi les nouveautés DVD

« *Ailleurs* » de Gints Zilbalodis (Septième Imago) • « *Bigfoot family* » de Jeremy Degruson et Ben Stassen (TF1 Vidéo) • « *Good omens* » de Neil Gaiman,

Douglas MacKinnon et David Arnold (Koba Films Vidéo) • « *Irrésistible* » de Jon Stewart et Bryce Dessner (Universal Pictures Vidéo)... ■

**État civil****une nouvelle carte d'identité dès cet été**

Plus sécurisée, plus pratique et d'un stylisme modernisé, la nouvelle carte d'identité est disponible dès cet été dans le Val-de-Marne au format d'une carte bancaire, à l'instar par exemple du permis de conduire. Le but est de faciliter le quotidien des Français et d'agir toujours plus efficacement contre le phénomène de la fraude à l'identité (faux titres, usurpation). Bien évidemment, il n'y a aucune obligation à refaire la vôtre si elle est encore valide.

Cette volonté de modernisation s'inscrit dans un cadre européen : l'ensemble des états membres de l'Union européenne s'est engagé à mettre en circulation un nouveau format de cartes d'identité au plus tard le 2 août 2021. De plus, ce nouveau format est harmonisé avec celui des autres pays de l'Union européenne. La nouvelle carte facilitera donc le passage aux frontières et contribuera à renforcer notre identité commune européenne.

**Caractéristiques de la nouvelle carte nationale d'identité**

- la taille d'une carte bancaire
- des matériaux solides pour un usage de 10 ans sans atteinte de lisibilité
- la possibilité d'indiquer deux adresses au verso pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents
- un titre inclusif avec des éléments en relief pour les personnes mal voyantes
- de nombreuses innovations et des sécurités robustes.

**Une puce sécurisée**

La puce présente dans la nouvelle carte (semblable à celle des cartes bancaires) contient :

- les données d'état civil du titulaire du titre : nom de famille, prénoms, date et lieu de naissance, sexe, taille, nationalité, nom d'usage
- le domicile ou la résidence
- la date de délivrance et la date de fin de validité du document
- le numéro de la carte
- l'image numérisée de la photographie
- l'image numérisée des empreintes digitales de deux doigts.

Ce composant électronique ne permet aucune géolocalisation, et ses usages ne sont pas traçables par l'État.

**Vaccination****télécharger son attestation certifiée**

Pour télécharger leur attestation de vaccination certifiée, les utilisateurs peuvent accéder au téléservice sur tout type de terminal - ordinateur, tablette ou smartphone.

La connexion se fait via FranceConnect, dispositif qui permet à l'utilisateur de s'authentifier par l'intermédiaire de ses identifiants habituels de connexion à certains services publics en ligne, comme son compte ameli par exemple.

Pour les utilisateurs d'un smartphone, il est possible d'intégrer directement l'attestation de vaccination certifiée dans la rubrique « Mon carnet » de l'application TousAntiCovid en flashant le QR code qui y figure, sur le document imprimé ou affiché en pdf sur l'écran d'une tablette, d'un ordinateur ou d'un autre smartphone.

Pour rappel, depuis le 3 mai, les professionnels de santé qui vaccinent en centres de vaccination ou en ville remettent à chaque personne vaccinée cette attestation de vaccination certifiée au format papier, en plus de la synthèse de vaccination, qui, signée, constitue un certificat médical.

Quant aux personnes vaccinées avant cette date, celles-ci peuvent donc désormais se la procurer directement via ce téléservice de l'Assurance Maladie.

Les personnes ne maîtrisant pas les outils numériques ou n'y ayant pas accès peuvent demander leur attestation au professionnel ou au centre les ayant vaccinées ou, à défaut, la récupérer auprès de leur médecin traitant ou de tout autre professionnel de santé.

Pour se la procurer en ligne, elles peuvent aussi se faire aider en se rendant dans un des 1 300 espaces France services près de chez elles.

**A SAVOIR****Association CCAT**

Le Comité de Coordination des Activités Thiaisiennes (CCAT) recherche pour octobre (année scolaire 2021-2022), un professeur d'anglais pour ses cours de niveau confirmé. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Daniel Caussignac, Président du CCAT, au ☎ 06 60 52 11 64.

Tout au long de l'année, le CCAT propose aux habitants de Thiais, quel que soit leur âge, divers ateliers manuels dirigés par des passionnés ainsi que des cours de langues anglaise et italienne. Ces activités redémarreront en octobre. ■

+ d'infos : [assoccat.com](http://assoccat.com)

**pharmacies de garde**

+ d'infos : [www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr)

Il peut arriver que les pharmacies ne puissent assumer leur tour de garde et n'aient pas le temps de prévenir la Ville de Thiais.

Aussi, n'hésitez pas à contacter la pharmacie indiquée avant de vous y rendre. Si d'aventure un changement était intervenu, rendez-vous sur le site [www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr).

**JUILLET 2021**

**Dimanche 11**  
**Pharmacie Mazouni Alzin**  
2 bis avenue du 25 août 1944  
Thiais  
☎ 01 48 84 21 28

**Mercredi 14**  
**Pharmacie Belle Épine**  
CCR Belle Épine, porte 3  
Thiais  
☎ 01 46 86 39 64

**Dimanche 18**  
**Pharmacie de la Gare de Choisy**  
4 avenue Anatole France  
Choisy-le-Roi  
☎ 01 48 84 75 34

**Dimanche 25**  
**Pharmacie Mimoun**  
75 avenue des Martyrs de Chateaubriant  
Orly  
☎ 01 48 53 17 73

**AOÛT 2021**  
**Dimanche 1<sup>er</sup>**  
**Pharmacie de l'école**  
34 rue Albert 1<sup>er</sup>  
Choisy-le-Roi  
☎ 01 48 53 48 42

**Dimanche 8**  
**Pharmacie du tramway**  
25 boulevard de Stalingrad  
Thiais  
☎ 01 46 80 07 29

**Dimanche 15**  
**Pharmacie des saules**  
8 voie des Saules  
Orly  
☎ 01 48 53 42 65

**Dimanche 22**  
**Pharmacie du Soleil**  
3 avenue René Panhard  
Thiais  
☎ 01 48 84 70 23

**Dimanche 29**  
**Pharmacie Belle Épine**  
CCR Belle Épine, porte 3  
Thiais  
☎ 01 46 86 39 64

**numéros utiles**

**Hôtel de Ville**  
☎ 01 48 92 42 42  
[www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr) – [contact@ville-thiais.fr](mailto:contact@ville-thiais.fr)  
**Pompiers** : ☎ 18  
**Samu** : ☎ 15

**Sami (médecins de garde 24h/24)** : ☎ 15  
**Centre anti-poison** : ☎ 01 40 05 48 48  
**Commissariat de Police** : ☎ 01 48 84 30 50  
**Police Municipale** : ☎ 01 48 92 33 22  
**Allô Service Public** : ☎ 39 39

En application de l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal approuvé le 28 mai 2020, et conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, chaque groupe constitué et déclaré a accès à un espace d'expression dans le bulletin d'informations municipales. Conformément à la charte déontologique de fonctionnement stipulée dans ce même article 32, la direction de la publication de Thiais magazine se déclare non responsable du contenu des pages de la rubrique « Tribune libre », et rappelle que le contenu des textes est placé sous l'entière responsabilité de leur auteur dans le respect des dispositions des lois en vigueur et en particulier de celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse – chapitre 4 et 5 – et de la loi relative aux contraintes liées aux périodes électorales. Pour être édités, les textes (2 000 caractères maximum) doivent parvenir à la rédaction de Thiais Magazine 24 heures avant la mise sous presse - contact@villethiais.fr / Thiais magazine - Hôtel de ville – BP.141 - 94321 Thiais cedex.

## «Défendre les intérêts des Thiaisien

Difficile de résumer en quelques mots seulement la période écoulée depuis le 18 février, date imposée d'envoi de notre dernière tribune.

Nous avons continué à travailler malgré le confinement et étions présents et actifs lors des conseils municipaux ainsi que dans les commissions municipales. **Nous y avons relayé vos demandes** (travaux de sécurisation des écoles Romain Gary et Jeanne d'Arc, accès libre aux stades à certaines heures...) et avons défendu vos intérêts, notamment le droit à une information transparente. Nous militons pour que le travail d'élaboration des projets de la ville soit participatif et constructif.

**Le budget municipal** nous a été présenté le 10 avril. **Il a révélé un manque criant d'ambition sur les plans social, économique et écologique.** Pas une ligne budgétaire sur l'éventualité d'une mutuelle communale, ni sur la construction d'une maison des associations ou la rénovation du centre Lionel Terray, pas un mot sur le développement d'une économie circulaire, rien non plus sur la transition écologique, seule solution possible face à l'urgence climatique !

Au lieu de cela, et malgré nos objections, le plan local d'urbanisme va être modifié avec encore du béton, cette fois-ci à l'emplacement du monastère de Grignon : **un espace boisé de plus qui disparaît !** Quant au projet de la ZAC Sénia, nous considérons qu'il présente trop de risques financiers, justifiant un avis défavorable de notre part avec demande de révision des documents.

Malgré les enjeux importants des élections régionales et départementales, l'abstention a été record à Thiais. Pour ces dernières, dans notre canton, comme lors des élections municipales de l'an passé, la gauche et les écologistes ont fait une union très large dès le 1<sup>er</sup> tour. Malgré une défaite, la gauche et l'écologie ont progressé : nous ne lâcherons rien !

Enfin, nous tenons à féliciter les Thiaisien pour leur engagement et le courage qu'ils mettent en œuvre pour **faire vivre dans la durée la solidarité.** Nous saluons en particulier les bénévoles et donateurs des toutes nouvelles associations, Humanithiais et Solidari'Thiais. Tendre la main à une personne à terre... pour la tirer vers le haut !

Nous vous souhaitons un bel été !

**Thiais pour tous, groupe de gauche et écologiste :**  
**Laurence Le Souffaché, Patrick Robillard, Nadège Hillion, Jean Lony.**

1 888 caractères

Le groupe THIAIS C VOUS regrette que l'appel d'offre lancé par la municipalité ait conduit à maintenir ELIOR comme prestataire pour la cuisine centrale de Thiais. Comme il l'a été rapporté dans la presse en 2019, cette entreprise a démontré son incapacité à satisfaire les conditions d'hygiène et de sécurité dans l'élaboration des plats pourtant inscrites dans le contrat précédent. Aussi nous resterons exigeants et vigilants sur la qualité des préparations et sur le suivi de ce prestataire.

Thiais est maintenant partie prenante de la ZFE (Zone à Faible Emission) du Grand Paris pour sa partie Nord (intérieur de l'A86). Nous soutenons une démarche qui a pour but d'améliorer la qualité de l'air respiré par les Thiaisien. Mais cela va évidemment engager des transformations dans la façon de se chauffer et de circuler dans le futur. Aussi tout bon responsable politique doit l'envisager et surtout l'anticiper. Pour autant la municipalité n'a pas à ce jour pris les décisions nécessaires pour accompagner les utilisateurs de moyens de mobilité sans émission de CO2. Aucune borne de recharge publique n'est à ce jour mise en place pour les voitures ou les vélos. On ne peut se prévaloir d'une démarche écologique juste en distribuant des bons d'achats pour des vélos électriques. La ville tarde à accompagner ces évolutions alors que nous la sollicitons depuis plusieurs années.

Le projet d'urbanisation dans le parc du monastère de l'Annonciade a été validé par la municipalité et le territoire. Si ce projet apportera des services utiles (notamment une crèche et une résidence seniors), nous regrettons cependant que ni la municipalité, ni le territoire, n'aient pris des gages pour garantir dans le futur la préservation d'un des derniers grands espaces verts de Thiais.

Au total, derrière un affichage tonitruant, nos édiles locaux continuent d'oublier les nécessités à court et à long termes de nos concitoyens.

**THIAIS C VOUS**  
**audry.tiphagne@ville-thiais.fr**  
**philippe.patry@ville-thiais.fr**

1 616 caractères

## Un travail désormais facilité avec la Région et le Département

Dimanche 27 juin, les Thiaisien ont pu voter pour le renouvellement des conseils départementaux et régionaux. Ils ont fait un choix net en plaçant largement en tête à la fois Valérie Péresse pour la Région, Nicolas Tryzna, adjoint au Maire de Thiais et Patricia Korchef-Lambert, élue de Rungis, pour le Département. Leur élection s'est doublée du changement de majorité départementale et, de surcroît, ils sont devenus vice-présidents du Conseil départemental. L'équipe municipale s'était engagée pour soutenir ces candidats et nous sommes heureux de ce résultat porteur d'espoir pour l'avenir de Thiais.

Désormais, ces deux collectivités ont une majorité qui pourra travailler main dans la main avec notre ville pour ses projets à venir. Pour la première fois, Thiais pourra compter sur le soutien conjoint des deux autres collectivités, ce qui est une vraie avancée pour notre commune.

En effet, les projets ne manquent pas comme la suite de la rénovation du Palais Omnisports De Thiais dont les travaux ont déjà commencé ou la rénovation de certaines routes départementales. Les travaux du collège Paul Valéry ont pris du retard et le collège Albert Camus mérite des travaux de rénovation importants. Le Maire est intervenu à plusieurs reprises pour rénover enfin les murs anti-bruit de l'A86. Les nouvelles équipes départementales et régionales se sont engagées à faire de la lutte contre les nuisances une de leurs priorités et nous les saisissons pour nous soutenir sur ce dossier central pour la vie des Thiaisien.

Nous savons pouvoir désormais obtenir une écoute attentive au sein des deux exécutifs, ce qui n'a malheureusement pas été toujours le cas dans le passé.

Le soutien de la Région et du Département seront également essentiels pour participer à la réhabilitation de la zone SENIA. Comme vous le savez, il s'agit d'un enjeu très important pour l'avenir de notre ville avec bientôt une grande scène numérique, des bureaux, des hôtels, des logements et un grand parc d'un hectare et demi. La Région s'est engagée à soutenir l'aménagement du parc pendant la campagne électorale et nous ne doutons pas du soutien du Département pour nous accompagner également.

**Le groupe majoritaire**  
**« Ensemble pour Thiais »**

1 882 caractères



L'achat malin!  
4500 VÉHICULES DISPONIBLES



JUSQU'À

**-46%\***

\* Remise sur véhicules neufs pré-immatriculés en stock ou suivant marques, modèles et disponibilité

**BEKEE**  
AUTOMOBILES



**bekeeauto**center.fr



**01 41 73 40 40**

163 avenue de Fontainebleau  
**94320 THIAIS**

© 2014 Bekee Automobiles. Tous droits réservés. www.bekee.fr

MA DESTINATION  
**SHOPPING & LOISIRS**



VENEZ VOUS RÉGALER DANS  
L'UN DE NOS RESTAURANTS  
ET PROFITER DES BEAUX  
JOURS EN TERRASSE



**IKEA** 39 ENSEIGNES & 8 RESTAURANTS \ OUVERT 7J/7

NOUVEAUX  
APPARTEMENTS



## À THIAIS Beaux Accords

Appartements neufs du studio au 5 pièces  
À 8 min à pied du futur métro ligne 14\*\*  
Avec balcon ou terrasse

01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)  
APPEL NON SURTAXÉ



VOUS VERREZ  
LA DIFFÉRENCE

GRUPE ALTAREA



\* Catégorie Promotion immobilière – Étude BVA – Viséo CI – Plus d'infos sur [escda.fr](https://escda.fr). \*\* Sources : Google Maps, RATP et [societedugrandparis.fr](https://societedugrandparis.fr) au 02/06/2021.

Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054 500 81400 55. Illustrations non contractuelles destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : Infime, Denis Barçon. Les illustrations présentées sont une libre interprétation des projets élaborés par l'artiste, en conséquence, les caractéristiques présentées dans ce document ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires à Cogedim, notamment lors de l'instruction des autorisations à construire. Conception : ■ illusio.fr - 06/2021.